



# AVIS PUBLIC

## SOUSSION POUR RÉFECTION DU RANG SAINT-LOUIS

Avis est par les présentes donné par le soussigné que la Municipalité de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, dans le comté de Saint-Maurice, donne avis à tous les intéressés qu'elle recevra au bureau du soussigné des soumissions cachetées pour l'installation d'une conduite d'eau potable et d'une conduite d'égout pluvial, incluant la réfection de voirie affectée par ces travaux pour le rang St-Louis.

Les soumissions sont demandées aux entrepreneurs spécialisés en travaux de génie civil.

Toute soumission devra être accompagnée d'un cautionnement de soumission ou d'un chèque représentant au moins dix pour cent (10%) du montant de celle-ci.

La Municipalité de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel ne s'engage pas à accepter ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions qui lui seront présentées, et ce, sans aucune obligation ou responsabilité envers le soumissionnaire.

Les formules de soumissions pourront être obtenues sur le site Internet du système électronique d'appel d'offres (SEAO) et ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules à cette fin par la Municipalité.

Les soumissions cachetées seront reçues au bureau du soussigné, 3860 rue de l'Hôtel-de-Ville, Notre-Dame-du-Mont-Carmel, jusqu'au **16 mars 2017 à 10 h 30**.

Les soumissions seront ouvertes le même jour, au même endroit à **10 h 31**.

Donné à Notre-Dame-du-Mont-Carmel ce 22 février 2017.

---

Danny Roy, directeur général et secrétaire-trésorier